

Ivry sur seine, le 9 janvier 2018

Lettre d'engagement au projet #MedNum94 du Campus Urbain Seine Amont

L'association CAMPUS URBAIN Seine Amont est née historiquement en 2011 au sein de la ville d'Ivry, de la mutation urbaine, économique et sociale en cours sur le territoire communal.

Elle intervient depuis janvier 2015 le territoire géographique « Seine amont », défini ici par les villes d'Ivry-sur-Seine, Vitry sur Seine et Choisy le Roi).

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre créé au 1er janvier 2016 dans le cadre de la mise en place de la métropole du Grand Paris est un établissement public territorial situé au sud de la Métropole, sur les départements de l'Essonne et du Val de Marne.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre s'est substitué à la communauté d'agglomération Seine Amont, Campus urbain a été successivement conventionnée avec ces collectivités dont l'EPT en 2018.

L'arrivée de « grands acteurs » métropolitains les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en particulier, couplée aux grands projets d'aménagement, modifient en profondeur la Seine amont.

Dans ce contexte, l'association Campus Urbain s'est donnée comme objectif de favoriser l'intégration dans le milieu économique et social local de ces « acteurs » afin de contribuer à la mutation économique et à l'innovation, au profit de l'ensemble des habitants et des différents acteurs sociaux et économiques, et au développement de l'économie de la connaissance.

CAMPUS URBAIN Seine amont accompagne et participe en particulier :

- A l'élaboration d'un « environnement urbain » favorable à ces acteurs et la population en nourrissant, par des besoins exprimés par ses membres, la mutation urbaine en cours, propice aux innovations économiques, sociales et environnementales qui renforceront l'attractivité du territoire et le développement d'un écosystème propice à l'ancrage et au développement des établissements d'enseignement supérieur et à l'implantation d'entreprises sur le territoire.
- Au développement de start-up issues de l'enseignement supérieur, de filières et pole innovants
- A la mise en œuvre d'actions favorisant la réduction de la fracture sociale consécutive à ce développement.
- Au développement et la mutation économique qui voit de nouvelles entreprises intégrant des compétences et savoir-faire « basés sur la connaissance » s'installer sur le territoire
- Au développement social en permettant aux différentes populations de profiter des ressources apportées par ces établissements.
- A la mise en valeur et à l'articulation de ces ressources autour de la connaissance avec le potentiel créatif présent sur le territoire en particulier dans les secteurs de l'audiovisuel et de l'image, du numérique des industries culturelles et créatives notamment, dont campus urbain constitue la « tête de réseau » en Seine Amont

Son action s'inscrit dans une démarche de relations « gagnant – gagnant » au profit conjointement des acteurs économiques, de l'enseignement supérieur et la recherche, du territoire et sa population à partir des ressources que peuvent :

- s'offrir mutuellement ces acteurs,
- offrir ces acteurs au bénéfice du territoire,
- offrir le territoire pour ces acteurs

Campus urbain participe du positionnement de L'EPT GRAND-ORLY SEINE BIEVRE en tant que Territoire d'Innovation de Grande Ambition » comme un « Eco-territoire innovant et emblématique de la transition vers la ville de demain au service de ses usagers ».

Parmi ces enjeux, des potentialités de développement identifiées en particuliers dans les 3 Domaines d'Activité Stratégiques (DAS) innovants identifiés sur le territoire pouvant avoir des résonance avec l'objet et le projet de CAMPUS URBAIN Seine Amont.

Parmi ces DAS, notamment celle du « Numériques et industries connexes » constitue un axe privilégié du partenariat entre CAMPUS URBAIN Seine Amont et L'EPT GRAND-ORLY SEINE BIEVRE

Dans ce contexte, par la présente Hervé LABORNE, président , je confirme l'intérêt de l'association Campus Urbain Seine-Amont pour le projet **#MedNum94** développé par les associations ICI et FAIRE.


Ce projet vise à former 12 candidats au métier de médiateur numérique et de contribuer à leur insertion professionnelle durable au sein des structures partenaires à l'horizon 2020.

A ce titre, l'association Campus Urbain s'engage à ce que Nicolas RAMEAU, directeur de l'association travaille avec les porteurs de projet et les partenaires de #MedNum94, à la conduite de ce projet sur le périmètre seine amont qui répond aux besoins du territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre aussi bien au regard de la transition numérique en cours dans les entreprises du Val-de-Marne que dans la société et ses habitants.

Nous pourrions mener des actions dans le cadre de ce partenariat par exemple :

- La mise en relation et de la coordination avec les acteurs économiques / entreprises du territoire,
- La mise en relation et de la coordination avec les communes de Seine Amont
- La mise à disposition de locaux

Ass. CAMPUS URBAIN S.A.
11-13 rue Pierre Rigaud
94200 Ivry sur Seine
siret : 535 272 116 00018



**Hervé LABORNE
Président**